



VILLE DE SAINT-LAZARE
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS D'ÉLECTION GÉNÉRALE AUX ÉLECTEURS
DE LA VILLE DE SAINT-LAZARE**

(Art. 99 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, RLRQ c. E-2.2)

- [1.] Tous les postes au sein du conseil municipal de la Ville de Saint-Lazare sont ouverts aux candidatures dans le cadre de l'élection générale prévue conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, RLRQ c. E-2.2.
- [2.] Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de son adjointe désignée à cette fin. Tout dépôt pourra être effectué aux dates et pendant les heures suivantes :

a.) Pour la période du **22 septembre au 6 octobre 2017** :

	de	à	et de	à
Dimanche				
Lundi	9 h	12 h	13 h 30	16 h
Mardi	9 h	12 h	13 h 30	16 h
Mercredi	9 h	12 h	13 h 30	16 h
Jeudi				
Vendredi	9 h	12 h		
Samedi				

- b.) Le **vendredi 6 octobre 2017** : le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de manière continue.
- c.) Aux fins du dépôt de leur candidature, les candidats sont invités à prendre rendez-vous en communiquant au bureau de la présidente d'élection dont les coordonnées sont inscrites ci-dessous.
- d.) Les candidats devront se présenter à la réception de l'hôtel de ville, situé au 1960, chemin Sainte-Angélique à Saint-Lazare.
- [3.] Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le **dimanche 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h**. Un vote par anticipation est aussi possible de 12 h à 20 h le dimanche 29 octobre 2017. Enfin, dans le cadre d'un projet pilote, les électeurs pourront également voter au bureau de la présidente d'élection. Des informations à

cet égard seront disponibles sur le site Internet de la Ville dans les prochaines semaines : <http://www.ville.saint-lazare.qc.ca/elections>

Madame Marie-Hélène Brunet est nommée pour agir à titre de secrétaire d'élection. Elle est également nommée comme adjointe pour recevoir les déclarations de candidature.

La présidente et la secrétaire d'élection peuvent être jointes comme suit :

Bureau : Hôtel de ville
1960, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3

Téléphone : 450 424-8000, poste 266

Télécopieur : 450 455-3877

Courriel : election@ville.saint-lazare.qc.ca

La présidente d'élection,



Nathaly Rayneault, avocate – MPA, LL.M., O.M.A.
Greffière et directrice
Service du greffe et du contentieux

Notre ☎ : 0210-240 (36 696)

Copie certifiée conforme de cet avis a été transmis au Directeur général des élections conformément à l'article 99 de la LÉRM.

Z:\0200 - GC\0210 - Élections et référendums\0210-200 Élections\0210-240 Gestion des élections\2017\36696_Avis élection\2017-09-09_Avis élection.docx